

**DELIBERATION N° 19/283 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE
PORTANT AFFECTATION DU RESULTAT 2018 ET APPROUVANT LE BUDGET
SUPPLEMENTAIRE 2019 DU LABORATOIRE D'ANALYSES DU CISMONTE**

SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2019

L'an deux mille dix neuf, le vingt six septembre, l'Assemblée de Corse, convoquée le 13 septembre 2019, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Guy TALAMONI, Président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

Danielle ANTONINI, Guy ARMANET, Véronique ARRIGHI, François BENEDETTI, François BERNARDI, Valérie BOZZI, Pascal CARLOTTI, Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Marcel CESARI, Catherine COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Jean-Louis DELPOUX, Frédérique DENSARI, Santa DUVAL, Isabelle FELICIAGGI, Pierre-José FILIPPUTTI, Laura FURIOLI, Fabienne GIOVANNINI, Stéphanie GRIMALDI, Julie GUISEPPI, Paul LEONETTI, Jean-Jacques LUCCHINI, Pierre-Jean LUCIANI, Paul MINICONI, Jean-Martin MONDOLONI, Paola MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Jean-Charles ORSUCCI, Paulu Santu PARIGI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Laura Maria POLI, Pierre POLI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO DI BORGIO, Joseph PUCCI, Catherine RIERA, Anne-Laure SANTUCCI, Marie SIMEONI, Pascale SIMONI, Jeanne STROMBONI, Anne TOMASI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

Mme Vannina ANGELINI-BURESI à Mme Julie GUISEPPI
M. Jean-François CASALTA à Mme Mattea CASALTA
M. François-Xavier CECCOLI à Mme Valérie BOZZI
M. Pierre GHIONGA à Mme Stéphanie GRIMALDI
M. Michel GIRASCHI à Mme Laura FURIOLI
M. Francis GIUDICI à Mme Marie-Anne PIERI
Mme Marie-Thérèse MARIOTTI à Mme Christelle COMBETTE
M. Camille de ROCCA SERRA à Mme Chantal PEDINIELLI

ETAIENT ABSENTS : Mmes et MM.

Muriel FAGNI, Xavier LACOMBE, Marie-Hélène PADOVANI, Julien PAOLINI, Antoine POLI, Rosa PROSPERI, Julia TIBERI

L'ASSEMBLEE DE CORSE

VU le Code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IV^{ème} partie,

- VU** l'instruction budgétaire et comptable M57,
- VU** la délibération n° 18/011 AC de l'Assemblée de Corse du 16 janvier 2018 décidant le maintien et la création des budgets annexes,
- VU** la délibération n° 18/139 AC de l'Assemblée de Corse du 30 mai 2018 portant adoption du règlement budgétaire et financier de la Collectivité de Corse,
- VU** la délibération n° 19/072 AC de l'Assemblée de Corse du 28 mars 2019 portant adoption du budget primitif du Laboratoire d'analyses Cismonte pour 2019,
- VU** la délibération n° 19/077 AC de l'Assemblée de Corse du 28 mars 2019 portant adoption du budget primitif de la Collectivité de Corse pour 2019,
- SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,
- SUR** rapport de la Commission des Finances et de la Fiscalité,

APRES EN AVOIR DELIBERE

A la majorité (37 voix POUR : les représentants des groupes « Femu a Corsica » (16), « Corsica Libera » (12) et « Partitu di a Nazione Corsa » (9) ; 9 voix CONTRE : les représentants du groupe « Per l'Avvene » ; 10 ABSTENTIONS : les représentants des groupes « Andà per dumane » (4) et « La Corse dans la République » (6)).

ARTICLE PREMIER :

PRECISE que la balance de l'exercice 2018 du Laboratoire d'analyses Cismonte fait apparaître 1 771 311,43 € en dépenses et 1 938 450,30 € en recettes.

PRECISE que le résultat s'établit à 167 138,87 €.

PROPOSE que l'excédent d'investissement constaté au compte administratif 2018 soit affecté au financement de la section d'investissement pour un montant de **167 138,87 €** inscrit en 001, solde d'exécution section d'investissement.

ARTICLE 2 :

ADOpte le budget supplémentaire du Laboratoire d'analyses de la Haute-Corse pour l'exercice 2019, tel qu'il s'établit à travers les dispositions ci-après :

	DÉPENSES			RECETTES		
	RÉELLES (1)	ORDRE	TOTAL	RÉELLES (1)	ORDRE	TOTAL
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	167 138,87	0,00	167 138,87	0,00	0,00	0,00
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00
Total budget (hors RAR N-1 et reports)	174 138,87	0,00	174 138,87	7 000,00	0,00	7 000,00

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A1

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	167 138,87	0,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 167 138,87
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		167 138,87	167 138,87
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	7 000,00	7 000,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		7 000,00	7 000,00
TOTAL DU BUDGET (4)		174 138,87	174 138,87


ARTICLE 3 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité de Corse.

Ajaccio, le 26 septembre 2019

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Jean-Guy TALAMONI



COLLECTIVITE DE CORSE

**RAPPORT
N° 2019/O2/275**

ASSEMBLEE DE CORSE

2 EME SESSION ORDINAIRE DE 2019

REUNION DES 26 ET 27 SEPTEMBRE 2019

**RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**AFFECTATION DU RESULTAT 2018 ET BUDGET
SUPPLEMENTAIRE 2019 - LABORATOIRE D'ANALYSES
CISMONTE**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission des Finances et de la Fiscalité

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Le Laboratoire d'analyses du Cismonte a été créé en 2003. Le laboratoire d'analyses public est consacré à la protection de la santé publique, au développement de la qualité des productions animales et agroalimentaires, et à la protection de l'environnement.

Le laboratoire, avec deux sites, un à Bastia et un à Corti, a su se doter de moyens techniques et humains en adéquation avec ses missions. Le budget supplémentaire du laboratoire s'établit comme suit :

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A1	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	167 138,87	0,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 167 138,87
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		167 138,87	167 138,87
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	7 000,00	7 000,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		7 000,00	7 000,00
TOTAL DU BUDGET (4)		174 138,87	174 138,87

I/ L'affectation du résultat

La section de fonctionnement présente un résultat en équilibre en 2018, (1 761 441,99 €), tant en dépenses qu'en recettes). La section d'investissement se décompose comme suit :

	Dépenses (en €)	Recettes (en €)	RAR dépenses	RAR recettes
Solde d'exécution de l'exercice précédent (001)		113 605,01		

Recettes réelles		63 403,30		
Dépenses réelles	9 869,44			
Total	9 869,44	177 008,31	167 138,87	
Résultat 2018			167 138,87	

La section d'investissement présente un solde d'exécution excédentaire en réel de 167 138,87 €, qu'il est proposé de reprendre en 001 « solde d'exécution reporté ».

Il n'y a donc pas lieu d'effectuer une affectation du résultat

II/ Le budget supplémentaire

a) La section d'investissement

Les recettes de la section sont composées de 167 138,87 €, (reprise du solde d'exécution de l'exercice précédent), de 88 371,73 € de régularisation d'amortissements, au titre de l'exercice, d'une diminution de - 88 371,73 € du virement de la section de fonctionnement, pour un montant total de 167 138,87 €.

b) La section de fonctionnement

Il est demandé des crédits supplémentaires en rémunérations, pour un montant de 7 000 €, afin d'absorber quatre mois de déploiement de Régime indemnitaire, ces dépenses n'avaient pas pu être budgétisées au Budget Primitif 2019, auxquels s'ajoutent 88 371,73 €, de dotation aux amortissements, et - 88 371,73 €, de virement à la section d'investissement, pour un total de 7 000 €.

En recettes, est porté un réajustement de 7 000 €, de la subvention d'équilibre du budget principal de la Collectivité de Corse.

Le budget supplémentaire s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes à 174 138,87 €.